

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant les Samedis.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro : 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'Archevêché de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : † EDOUARD CHIS, Archevêque de Montréal.

SOMMAIRE

Dimanche dans l'octave de l'Ascension.— Ce qu'est le blasphème pour un chrétien.— La première communion chez les sourdes-muettes.— Le mois de Marie dans la famille.— L'enfant prodigue.— Les congrégations religieuses en Prusse.— L'Hôtel Dieu de Saint Hyacinthe.— Le Congrès des propriétaires chrétiens — Je serai notaire et martyr s'il plaît à Notre Seigneur — Le danger des lectures.— Consultation.— Chronique.— Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	19 MAI	— Ste Marguerite de l'Acadie.
MERCREDI	21 “	— St-Clet.
VENDREDI	23 “	— Ste-Julie.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	18 Mai	— S. Venant, M. d.
LUNDI	19 “	— S. Pierre Célestin P. C. d.
MARDI	20 “	— S. Bernadin, de Sien., C. s.
MERCREDI	21 “	— S. Paschal Baylon, C. d.
JEUDI	22 “	— Oct. de l'Ascension. d.
VENDREDI	23 “	— De la Férie.
SAMEDI	24 “	— Jeûn, Vig. de la Pent.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

DIMANCHE 18. — Annonce de la fête de la Pentecôte, du jeûne de la Vigile ; et de la quête pour les écoles du N. O.

Confirmation.—Jeudi 22, 8 hrs Immaculée Conception, 11 h, à S. Louis, 2 h. Ste. Cunégonde. 3 h. N. D. du Bon Conseil.

Vendredi 23, couvent d'Hochelega.

Visite pastorale —Vendredi 23, Varennes, samedi 24, Boucherville.

DIMANCHE 18. — Solemnité du Titulaire de S. Isidore et Ste-Julie.

DIM. 25, Fête du Titulaire du S. Esprit.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1890. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des sept années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$7.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION

“ Quand l'Esprit de vérité sera venu, il rendra témoignage de moi
(S. Jean, xv). ”

I. L'Esprit-Saint, qui est l'amour éternel procédant éternellement du Père et du Fils, ouvre en nous le sens de la vérité. Il éclaire notre foi, il révèle Jésus Christ au fond de notre cœur, et nous fait goûter avec une onction merveilleuse la doctrine des choses surnaturelles. Cette lumière intérieure illumine tous les enseignements de l'Eglise ; elle donne à l'esprit des convictions profondes et à la volonté des forces victorieuses. Le témoignage du Saint-Esprit ne s'appuie point sur les démonstrations humaines ; il parle avec une divine autorité ; mais il n'instruit que les âmes humbles et droites.

L'Esprit de Dieu parle au dedans de nous-mêmes, mais il rend aussi témoignage au dehors par la prédication évangélique ; et ces deux témoignages, intérieur et extérieur, enseignent les mêmes vérités. Ce sont deux harpes dont les cordes sacrées vibrent sous le même souffle et chantent le même cantique.

Soyons dociles à ces divines leçons, soit qu'elles émeuvent intérieurement notre cœur, soit qu'elles frappent notre esprit par des démonstrations éclatantes. La théologie que nous apprenons à cette haute école nous initie à la connaissance de Jésus-Christ et à la pratique de son amour.

CE QU'EST LE BLASPHEME POUR UN CHRETIEN

M. Dupont, mort en odeur de sainteté à Tours, le 18 mars 1876, passait un jour, rue Royale à Paris. Il rencontre un malheureux qui blasphémait avec fureur. Il l'arrête brusquement et le prie de se taire ou de lui donner un soufflet.—Pourquoi, Monsieur, vous donnerai-je un soufflet ?—Parce qu'il me serait moins pénible de le recevoir que de vous entendre outrager le saint nom de Dieu.” Touché de ces paroles, le blasphémateur fit des excuses et promit de se corriger.

LA PREMIERE COMMUNION CHEZ LES SOURDES MUETTES

Le 26 du mois dernier, treize sourdes muettes ont fait leur première communion dans la chapelle de la rue St-Denis à Montréal.

La première communion, c'est la fête par excellence ; mais elle n'est jamais plus belle et plus touchante que lorsqu'elle se célèbre au milieu de ces pauvres sourdes-muettes.

Les religieuses qui en prennent soin jouissent en ce jour du fruit de leur dévouement et de leur charité. Elles ont atteint leur but : les intelligences et les cœurs qu'elles ont préparés (suppléant par mille moyens ingénieux aux privations d'une pénible infirmité) vont appartenir à Jésus-Hostie, et le recevoir dans la communion eucharistique !

Oh ! quel n'est pas leur bonheur en contemplant à la table sainte leurs bien-aimées sourdes-muettes, ces enfants de leur amour et de leurs sacrifices !

Il y a quelques années, on leur confiait de pauvres enfants enveloppées d'épaisses ténèbres, ne connaissant ni leur origine, ni leur fin, ignorant jusqu'à leur nom et celui de leurs parents. Et les voici, rendues à une nouvelle existence. La foi a brillé dans leur âme et l'illumine de ses douces lumières ; leur cœur est inondé des joies ineffables que Jésus accorde à ceux qui l'aiment. Avec les autres chrétiens elles partagent — et elles en ont conscience — les bienfaits de la copieuse rédemption de Jésus. Pour elles, le soleil s'est levé enfin, tout radieux, et a chassé de leur âme les brouillards du matin.

Connaître le bon Dieu ; aimer, recevoir Jésus Christ ; s'asseoir au banquet eucharistique ; boire à longs traits au calice salutaire de la grâce et de la consolation, quelle joie pour des cœurs longtemps privés de toute jouissance ! Pour eux plus encore que pour tout autre, une première communion, c'est l'avant jour du ciel.

Et ce jour est beau et glorieux pour Jésus lui-même. Ces âmes petites et humbles qui s'ouvrent à lui, Il peut enfin et il veut les rendre heureuses ; il en prend possession après que d'autres, s'inspirant de sa divine charité, les lui ont si bien disposés. Il é-

las, il y a encore, nous le savons, un grand nombre de sourdes-muettes qui n'ont pas ce bonheur, faute d'avoir les mêmes soins. Puissent-elles à leur tour, être l'objet des mêmes tendresses ; puissent elles toutes être accueillies dans nos asiles, et y vivre longtemps sous la direction maternelle des religieuses, afin de s'affermir dans la foi et la vertu, et se rendre capables de surmonter tous les dangers qui les attendent dans le monde.

LE MOIS DE MARIE DANS LA FAMILLE

Une jeune enfant, élevée sur les genoux d'une pieuse mère, apprenait d'elle à former sur son front et sur son cœur, le signe de la croix. Comme elle achevait de dire : Au nom du Père et du Fils, du Saint-Esprit, elle se tourna vers son institutrice bien-aimée et lui dit :

Maman, au Ciel, il n'y a donc plus de mère ?

Le cœur de l'humanité avait parlé par ces lèvres enfantines, et Dieu devait répondre à ce cri d'un instinct profond : sa réponse, c'est la douce Vierge Marie, Mère de Dieu, Mère des hommes.

Aussi la grande famille du Christ le vrai peuple chrétien, ne s'y est pas trompé. Le bon Dieu et la bonne Vierge ! Tous les deux il les vit sourire quand son âme s'éveilla dans son berceau. Sur les genoux maternels, il apprit à les unir dans sa confiance et son amour. Il ne les séparera plus dans son culte et ses prières : il leur dira ses peines, leur confiera ses larmes, les appellera à son secours, et, quand il lui faudra mourir, il leur recommandera son âme.

De ce sentiment profond est née la dévotion si belle et si douce du mois de Marie. Aussi voyez comme elle est devenue rapidement populaire et chère à la piété de tous les bons chrétiens ! Aucune loi n'est intervenue, l'Eglise n'a rien ordonné : le cœur, la confiance, l'amour ont tout fait. Une âme d'élite a commencé dans un coin : bientôt tout le monde entier faisait du mois de mai une longue et douce fête à la Vierge bénie, à la Mère bien-

aimée de la grande famille catholique. Et voilà comment, à l'heure qu'il est, depuis la cathédrale jusqu'à l'humble église de village, partout des mains et des cœurs joyeux prépareront un trône de fleurs et de beaux cantiques. Et que dis-je, à l'Église ? au foyer de la famille, dans ce sanctuaire aimé de Dieu, le mois de Marie ramène de charmantes et saintes fêtes. Partout où il y a ce beau trésor qui s'appelle une pieuse mère, si pauvre et si petite que soit la maison, il y a place pour la croix de Jésus et pour l'image de la bonne Vierge Marie. Ce sont les deux gardiens de la famille, et, quand revient le mois de mai, après les travaux du jour, la mère amène ses enfants à la mère de Jésus, qui sourit au milieu de quelques fleurs, et les genoux fléchissent, la prière monte, simple, heureuse, confiante, vers la miséricordieuse Reine qu'on n'implora jamais en vain.

Qui dira ce qu'il y a là dans cette piété si pure, si bonne, si aimable, de sanctifiant pour les âmes et de salutaire pour la paix et le bonheur du foyer ? Oui, le culte de la bonne Vierge est admirablement fait pour la famille. La mère ne lui confie-t-elle pas, comme par instinct, ses plus chères espérances ? A la naissance de son enfant, son premier soin n'est-il pas de l'offrir à Dieu par les mains de Marie, et de lui mettre au cou une petite médaille qu'elle tenait en réserve, en attendant qu'à l'exemple de la Vierge Mère, elle puisse aller au temple présenter elle-même son nouveau-né à l'autel de Marie ?

Et puis, lorsque la mère donne à son enfant la première notion de Dieu, en lui faisant bégayer le nom du Père céleste ; lorsqu'elle essaie d'élever cette faible intelligence à la connaissance du Dieu Sauveur, que peut-elle faire de mieux que de lui montrer l'Enfant Jésus entre les bras de la Sainte Vierge ? Ainsi l'enfant apprend en même temps à aimer Dieu dans son Fils, et Marie qui a donné à tous ce Dieu Sauveur. Merveilleux effet d'une émotion que les distraits et les ignorants appelleraient volontiers stérile, et qui jette dans l'âme du petit enfant les vives clartés de la foi et allume dans son cœur les premières ardeurs de l'amour divin ! Que de joies ineffables, que de charmes célestes elle répand sur l'aurore de la vie, en attendant qu'elle dissipe les nuages et les orages de l'avenir ! Ceux-là peuvent les ignorer, qui n'ont pas vu Marie auprès de leur berceau et qui n'ont pas appris à lui offrir les premières fleurs de leur cœur avec les premières fleurs du printemps.

L'éducation appuyée de la sorte sur la dévotion à Marie prépare admirablement l'enfant au grand jour, au jour décisif de sa première communion, qui est dans la famille un événement de joie. A cette époque importante de la vie, la mère s'adresse avec plus de confiance que jamais à la Sainte Vierge, Elle lui recommande son enfant, qui va devenir le tabernacle vivant de Jésus-Christ ; elle le supplie d'achever son ouvrage.

Quel est l'enfant chrétien qui ne sente pas alors la maternité de Marie, et ne se consacre pas de tout cœur au service de la Reine du ciel ? Heureux ceux qui abritent leur adolescence sous la protection de Marie : ils grandissent en sagesse et en grâce, pour la joie et l'honneur de leurs parents ! Et tant qu'ils seront fidèles à la dévotion de leur enfance, ils ne feront point couler les larmes de leur mère.

Mais si quelque jour, ô mères, vos fils oublient d'invoquer Marie avec vous, comme ils le faisaient aux jours de leur innocence, dans l'oratoire de la famille, allez répandre vos tristesses et vos larmes dans le cœur de celle qui est la consolatrice des affligés et le refuge des pécheurs. Ayez confiance, votre fille se souviendra des douleurs de sa mère et Marie le rendra à Dieu et à votre tendresse.

Près de vos filles, votre mission est plus facile. C'est l'honneur des jeunes chrétiennes de s'attacher à Marie et de lui faire cortège. C'est leur bonheur d'orner le petit oratoire de famille, de chanter ses louanges, de porter ses insignes, de célébrer ses fêtes, et surtout le mois qui lui est consacré par l'Eglise. Ne soyez jamais de ces mères, peu nombreuses, grâce à Dieu, qui craignent pour leurs filles une trop grande dévotion à la Sainte Vierge. Comprenez ce que la piété filiale envers Marie peut donner à la jeune fille de réserve, de dignité, d'aimable simplicité, de dévouement généreux, et tout ce qu'elle peut apporter dans la famille d'obéissance, de saintes affections, de joie, d'honneur, d'espérance-et de consolation.

O Marie, soyez la Mère de toutes les familles chrétiennes !

(Semaine du Puy).

L'ENFANT PRODIGE

J'irai, j'irai porter ma couronne effeuillée
Au jardin de mon Père, où revit toute fleur ;
J'y répandrai longtemps mon âme agenouillée,
Mon Père a des secrets pour vaincre la douleur.

J'irai, j'irai lui dire, au moins avec mes larmes :
“ Regardez, j'ai souffert. ” Il me regardera :
Et sous mon front changé, sous mes pâleurs sans charmes,
Parce qu'il est mon Père, il me reconnaîtra.

Il dira “ C'est donc vous, chère âme désolée !
La terre manque-t-elle à vos pas égarés ?...
Chère âme, je suis Dieu : ne soyez plus troublée.
Voici votre maison, voici mon Cœur, entrez. ”

O clémence, ô douceur ! O saint refuge ! ô Père,
Votre enfant qui pleurait vous l'avez entendu !
Je vous obtiens déjà, puisque je vous espère,
Et que vous possédez tout ce que j'ai perdu.

Mme DESPORDES VALMORE.

LES CONGREGATIONS RELIGIEUSES EN PRUSSE

Les temps du Kulturkampf sont passés. Au mois de février dernier, le ministre des cultes prussien envoyait une circulaire à toutes les congrégations d'hommes et de femmes voués au service des malades les invitant à répondre à un questionnaire déterminé.

Ce questionnaire devait faire ressortir le mérite, l'abnégation, le dévouement, l'esprit de sacrifice des congrégations, et fournir en même temps à l'art médical des données utiles sur la condition-hygiénique de leur membres.

Nous n'appuierons pas sur les statistiques données en réponse par les diverses congrégations. Nous noterons seulement que la circulaire ministérielle prussienne n'a pas été adressée aux diaconesses protestantes qui se vouent également aux soins des malades, parce que (dit la Gazette de Francfort) d'après les renseignements ministériels, seuls les membres des congrégations catholiques restent en place et n'abandonnent jamais l'œuvre à laquelle ils ont consacré leur vie. Ajoutons que la réponse donnée par les établissements religieux est un éloquent témoignage en faveur de leur zèle et de leur dévouement dans le ministère de la charité, et une preuve du respect et de l'affection dont elles jouissent parmi les populations de l'Allemagne.

L'HOTEL-DIEU DE SAINT-HYACINTHE

Le semaine dernière on a célébré à St-Hyacinthe, par de splendides cérémonies, le cinquantième anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

A ce propos, nos lecteurs liront sans doute avec intérêt les détails qui suivent; nous les empruntons au Courrier de St-Hyacinthe qui, lui-même les a reçus directement des Sœurs Grises.

“ Les quatre fondatrices envoyées par l'hôpital général de Montréal pour entreprendre cette grande œuvre étaient la révérende mère Michel-Archange Thuot, première supérieure, qui mourut en 1850, la révérende mère Euphémie Pinsonnault, deuxième-supérieure, qui mourut à la maison-Mère de Montréal le 22 janvier 1870, la révérende mère Tharsille Guyon qui mourut aussi à Montréal le 24 novembre 1888, enfin la révérende mère Emélie Jauron, troisième supérieure.

Le 8 mai 1840 eurent lieu les élections.

En 1846, la communauté fut constituée en Corporation Civile sous le nom de “ Filles de la Charité de l'Hôtel Dieu de Saint-Hyacinthe.”

En 1854, la fondation de St-Hyacinthe étant assurée, les Sœurs Grises de Montréal offrirent alors aux fondatrices de revenir à la Maison-mère. Elles n'étaient plus que trois. La mort avait

touché la mère Thuot en 1850. Les révérendes Mères Pinsonnault et Guyon ne refusèrent point l'offre de leurs supérieures, elles retournèrent à Montréal, où elles continuèrent à édifier la communauté jusqu'à leur mort. La mère Jauron ne voulut point abandonner l'œuvre qu'elle avait commencée ; usée par une vie de dévouement et de sacrifices, elle mourut à l'Hôtel-Dieu de cette ville le 30 décembre 1886, lors que la vénération de ses enfants et les soins empressés voulaient la conserver longtemps encore à l'édification commune.

En 1857, la maison ne pouvant plus suffire au grand nombre de pauvres qui s'y présentaient et aux généreuses novices que le bon Dieu attirait à cette belle œuvre, on commença la construction de l'aile nord de l'établissement actuel. On en termina une partie en 1860, et ce ne fut qu'en 1865 que l'on jeta les fondements de tout l'édifice. Les travaux de construction ne s'achevèrent qu'en 1876.

En 1889, par une loi amendant l'acte de l'ancienne Province du Canada, 9 Victoria chap. 99, la communauté fut désignée sous le nom de " Sœurs de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. "

Les principaux bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu furent le Révérend M. Edouard Crevier, fondateur de l'œuvre, les Messieurs du Séminaire qui, pendant 13 ans l'assistèrent non-seulement de leurs deniers, mais en lui prodiguant encore des services immenses et le plus entier dévouement, Mme Jean Dessaulles, Seigneuresse de Saint-Hyacinthe, qui depuis l'arrivée des Sœurs jusqu'à sa mort, fut l'ange visible de cette maison, son fils, Monsieur Louis Dessaulles et son gendre, M. Maurice Laframboise continuèrent son œuvre pendant de longues années, la famille Boivin, le Rév. Père Resther, S. J., alors curé de Notre-Dame de St-Hyacinthe, le regretté M. François-Xavier Bouvier, Ptre, le Rév. M. Durocér, Messieurs Joseph et Antoine La Rocque, le Rév. M. H. Drolet, curé de St-Judes, Melle Marguerite Plamondon, M. l'abbé Refour, ancien curé de St-Dominique, aujourd'hui en retraite à St-Prosper, France ; le Rév. M. Misaël Archambault, chanoine, ancien curé de St-Hugues, M. Augustin Chagnon de cette ville, feu M. J. B. Paquet, Mlle Adéline Huot, en pension à l'Hôtel Dieu, M. Lambert Sarazin, en pension à la Métairie, M. E. Lafontaine de St-Hugues, et grand nombre d'autres personnes charitables que nous ne pouvons mentionner ici,

mais dont les noms resteront à jamais en bénédiction dans cette maison.

Depuis 1846 la ville de St-Hyacinthe n'a pas manqué de donner chaque année un bazar pour le soutien des pauvres de l'Hôtel Dieu, et cela par le moyen de l'association des Dames de Charité, fondée par Mme J. Dessaulles, qui ont toujours été et sont encore les auxiliaires dévouées et infatigables des Sœurs de l'Hôtel-Dieu.

Les succursales de l'Hôtel-Dieu sont :

10. L'Hôpital-Général de Sorel, fondé en 1862.
20. L'ouvroir Sainte-Geneviève de St Hyacinthe, fondé en 1863 dans le but de fournir de l'ouvrage aux femmes pauvres et sans place, de visiter les malades à domicile et de donner des secours en nourriture aux nécessiteux. Cette œuvre est due à la générosité de M. Maurice Laframboise qui donna à cet effet un terrain et une maison sur la rue Concorde, que les sœurs habitèrent jusqu'en 1880.
- 30 L'Hospice Ste-Croix de Marie-ville, fondé en 1865 par le Rév. M. Edouard Crevier, de concert avec son frère, M. Joseph Crevier, curé de St-Pie.
40. La Métairie St-Joseph, de Notre-Dame, ouverte en 1874.
50. L'Hospice du Sacré-Cœur de Sherbrooke, fondé en 1875.
6. L'Hospice St-Louis, de Saint-Denis, fondé en 1876.
70. L'Hospice Ste-Elisabeth, de West Farnham, fondé en 1876.
80. L'Hôpital Notre-Dame de Lourdes de Lewiston, Maine, fondé en 1878.
90. L'Académie des SS. Anges, de West Manchester, N. H., fondée en 1885.

L'humble Institut dont St-Hyacinthe célébrait le 8 mai le cinquantième anniversaire, compte aujourd'hui, en y comprenant la Maison-Mère, qu'il a fondé à Nicolet en 1886, 185 religieuses professes, 35 novices et postulantes, 456 vieillards et infirmes, 376 orphelins et 1823 enfants dans les écoles.

LE CONGRES DES PROPRIETAIRES CHRETIENS

Il s'est tenu, en France, il y a peu de jours, un Congrès de propriétaires chrétiens. Dans ses séances, dont la première a été

présidée par un évêque, Mgr de Tarentaise, on a traité toutes les grandes questions sociales : Propriété, droits qu'elle confère et devoirs qu'elle impose ; justice commutative ; propriété ecclésiastique, nécessité sociale de sa reconstitution, etc., etc.

L'adresse à Léon XIII, lue en assemblée de clôture, et que nous reproduisons en entier, fait assez connaître l'esprit de ce Congrès, et les heureux résultats que l'on peut en espérer.

Très Saint-Père,

Il y a un an, Votre Sainteté recommandait l'étude des principes chrétiens qui régissent la possession et l'usage des biens terrestres et du capital ; et Elle ajoutait que rien serait plus avantageux pour la société que l'application attentive par les chrétiens de ces préceptes trop méconnus.

Afin de répondre au désir exprimé par Sa Sainteté, nous venons de nous réunir en congrès, sous le patronage des autorités ecclésiastiques, et avec le concours de théologiens et de juriconsultes distingués, nous nous sommes efforcés de mieux connaître, pour les mettre en pratique, les prescriptions de l'Evangile en ce qui nous touche à titre de propriétaires et de capitalistes.

Persuadés que les lois générales de la morale chrétienne s'appliquent à tous les temps et à tous les milieux, nous croyons que les formes actuelles de la propriété, malgré les subterfuges en usage, ne sauraient la soustraire aux obligations de justice et de charité dont la Providence divine veut qu'elle soit chargée. Donner toute licence aux capitalistes et aux employeurs à l'égard des travailleurs et des autres citoyens, telle paraît avoir été la tendance de systèmes philosophiques et politiques aussi contraires à la droite raison qu'à l'Evangile. Ces systèmes, nés du rationalisme et du naturalisme devaient fatalement produire l'antagonisme et la haine entre les diverses classes de la société. Mais, pour porter remède aux souffrances actuelles, et en présence des menaces de discordes plus graves encore, n'y aurait-il à souhaiter qu'une réglementation purement légale des relations très complexes entre le riche et le pauvre, entre le patron et l'ouvrier ? Faudrait-il que la propriété, après avoir constitué devant la loi humaine le plus enviable des privilèges, devienne par contre l'objet d'un véritable esclavage ? Serait-il à désirer que les

pouvoirs publics, faute d'avoir protégé l'indépendance nécessaire de l'Eglise, faute d'avoir ordonné le respect des lois chrétiennes, en arrivassent à légiférer sur les obligations de la charité et de l'aumône elle-même ?

Nous croyons fermement, Très Saint Père, que, pour éviter l'un et l'autre de ces excès, une seule chose est nécessaire : c'est de se soumettre à la loi de Jésus-Christ, la loi de charité toujours d'accord avec la justice, loi que le Saint-Siège a la mission de définir, de promulguer et de maintenir intacte à travers les âges.

En conséquence, nous inspirant de ces pensées dans nos délibérations et pour les conclusions qu'elles ont produites, nous n'avons qu'un but : rechercher quels sont les enseignements de l'Eglise catholique relativement à la possession et à l'usage des biens terrestres, puis nous déclarer dans cette étude, comme aussi dans la pratique de nos devoirs, les fils très dévoués du Souverain Pontife, notre Père commun, de Celui à qui les peuples et les gouvernements n'ont qu'à demander aide et lumière, pour rentrer dans l'ordre régulier et jouir de la paix des enfants de Dieu.

Daigne Votre Sainteté bénir notre bonne volonté et nos travaux, et nous croire ses fils très obéissants et très dévoués.

(Suivent les signatures).

JE SERAI MISSIONNAIRE ET MARTYR S'IL PLAÎT A NOTRE-TEIGNEUR

Lorsque le moment fut arrivé pour Célestin Godefroy Chicard, d'annoncer à sa famille sa résolution d'être missionnaire, il s'adressa d'abord à son père, dont il connaissait la foi antique et la force de caractère. La scène fut simple et sublime.

C'était à la saison des foins. Assis dans la prairie dite des Genêts, le père et le fils se reposaient en causant. Soudain, le visage du fils prit un air très grave :

— Mon père, dit-il, j'ai une chose importante à vous annoncer.

— Mais quoi donc, mon enfant, reprit M. Chicard, surpris de l'inflexion singulière et de l'émotion de Godefroy ?

— Mon père, Dieu seul connaît toute l'étendue de mon amour pour vous, pour ma chère mère, pour mon frère et mes sœurs, et pourtant c'est lui qui veut que je vous quitte !... Il faut que je sois missionnaire !”

Le jeune homme n'en put dire davantage et tomba à genoux.

— “ Missionnaire !... C'est un grand honneur que le bon Dieu nous fait... Je m'en doutais... Ah ! la pauvre mère et tes sœurs ! Mais, mon enfant, as-tu bien réfléchi à tous les sacrifices que cette vocation t'impose ? C'est une grande besogne.

— “ Oui, mon père. Depuis plusieurs années, je n'ai pas d'autre but que de m'y préparer. J'ai prié, j'ai consulté mes confesseurs. Je suis fixé... Si vous consentez, je serai missionnaire et martyr, s'il plaît à Notre-Seigneur !”

Tout cela fut dit simplement. Le père n'ajouta rien ; les sanglots l'étouffaient ; il attira son fils sur son cœur et l'embrassa avec tendresse.

Dieu bénit visiblement le sacrifice du père et la vocation du fils.

Pendant 27 ans, de 1860 à 1887, le missionnaire évangélisa le Yun-Nan (Chine) où il a laissé de sa vertu et de son esprit chevaleresque d'ineffaçables souvenirs au cœur de ses confrères et des populations qui l'avaient vu à l'œuvre.

“ Me voici, écrivait-il en 1884, le seigneur, le moine, le prêtre et le missionnaire de ce pays ; je donne la chasse aux voleurs et aux sangliers ; je prie seul dans ces cavernes et sur ces montagnes ; je veille au chevet des moribonds, et je parcours la région, en semant partout la bonne nouvelle.” Il ajoutait humblement : “ Moi que vous auriez cru devoir tomber des premiers dans la mêlée, je suis encore debout. Le bon Dieu m'a gardé jusqu'à ce jour, sans doute pour me donner le temps d'expier ma pauvre vie. ”

Sa vaillante nature entrevoyait sans doute le martyr comme la plus enviable des récompenses ; il plût à Dieu de lui faire trouver la mort au chevet des pestiférés qu'il entourait de ses soins.

R. P. J. E. DROCHON, A. A.

LE DANGER DES LECTURES

Une bien curieuse histoire racontée par le *Siècle* :

“ Un ouvrier bijoutier vivait rue Sainte-Marthe, en plein quartier Saint Louis. Il avait quarante ans. Marié, il avait deux enfants.

“ Il vivait très simplement, très normalement, travaillant, aimant les siens, n'allant jamais au cabaret, ne buvant pas.

“ Samedi, il se présentait au commissariat de la rue Vicq d'Azir et demandait à parler à M. Cochery, le commissaire.

“ — J'ai vu, nous a raconté ensuite M. Cochery, entrer un homme de petite taille, très sec, nerveux, blême, chétif. Il était accompagné de sa femme, une gaillarde de forte allure, qui approuvait tout ce qu'il disait. Voici ce qu'il me déclara très posément, avec la plus entière lucidité, comme je vous parle, comme tout le monde.

“ — Monsieur le commissaire, il faut que vous m'arrêtiez. Mettez moi à l'infirmerie, à l'hôpital, à l'asile, en prison, où vous voudrez, mais arrêtez moi. Je n'ai rien fait.

“ — Comment, si vous n'avez rien fait...

“ — Mais je vais tuer mes enfants.

“ Il était très sérieux, très calme, continuait le commissaire. Il poursuivit :

“ — Voilà comme ça m'est venu. Il faut vous dire que souvent la tête m'éclate. Je dois être un peu dérangé de cervelle. J'ai lu la *Bête humaine* de M. Zola. Je l'ai suivie dans la *Vie populaire*. Et au fur et à mesure que le caractère de Jacques Lanthier se dessinait, je souffrais horriblement, car je me reconnaissais en lui. Et j'attendais avec angoisse les numéros suivants. Quand Jacques enfin, n'en pouvant plus, tue, j'ai commencé à n'y plus voir. Alors ça m'a pris la nuit, et depuis ce temps je veux tuer. Qui ? mes enfants. Aux yeux, je veux les tuer aux yeux. C'est là que ça brille. La nuit je veux me lever. Ma femme me surveille toutes les nuits, prête à défendre ses petits. Les pauvres ! Arrêtez-moi, monsieur le commissaire,

Le commissaire l'a fait conduire à l'hôpital Saint-Louis, d'où il a été dirigé sur un hospice d'aliénés.

CONSULTATION

Quelle conduite tenir envers les catholiques qui contractent mariage devant un ministre hérétique ?

Rép. — S'il s'agit de revalider un mariage mixte contracté devant le ministre d'un autre culte, ou d'admettre aux sacrements la partie catholique après un mariage valide aux yeux de l'Église (par exemple par défaut de publication du décret *Tametsi*) il faut toujours demander à l'Ordinaire, le droit d'absoudre des censures encourues *ob favorem hæresi datam*. Un décret de la Sacrée Congrégation du Saint Office du 29 août 1888 déclare que la censure est encourue par le seul fait de contracter mariage devant un ministre hérétique ; voici cette importante décision.

I. *Utrum absolutio a censuris omnibus catholicis qui coram hæretico ministro nuptias contraxerunt necessaria sit, an potius eo tantum casu impertienda sit, quo in hujusmodi celebrationem ab antistite censuræ promulgatæ sint ? et quatenus negative ad primam partem, quæritur ;*

II. *Utrum absolutio a censuris necessaria sit iis saltem qui in ejusmodi nuptiis consenserunt acatholicæ prolium educationi ?*

III. *Num hæc absolutio requiratur solummodo tanquam formalitas in executione dispensationis stylo Curix inducta, an etiam iis catholicis sit necessaria qui post matrimonium coram acatholico ministre valide initum, cum Ecclesia reconciliari desiderant ?*

Responsum :

Ad I. Affirmative ad primam partem, negative ad secundam ;

Ad II et III. Provisum in primo.

Eadem feria ac die ; facta autem a R. P. D. Adessore S. Officii de iisdem relatione SSmo D. N. divina Providentia Leoni XIII idem SSmus D. N. Emmroum P. P. resolutionem approbavit.

D'après le réponse du Saint Office du 21 janvier 1876 et du 12 mars 1881, la dispense proprement dite de la religion mixte n'est nécessaire que si le consentement doit être renouvelé ; pour les autres cas, le duré doit s'adresser, à l'ordinaire et se conformer aux instructions qu'il en recevra ; quand donc il n'y a pas de dispense à fulminer (comme dans ce dernier cas), il faut néanmoins absoudre des censures encourues.

CHRONIQUE

NOMINATION.

Par décision de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. J. Cabana, vicaire à St-Cuthbert.

M. H. Colin, vicaire à St-Félix de Valois.

M. J. Lavallée, vicaire à St-Lin.

* * *

Vendredi 23, à 3 heures, les cloches de toutes les églises de la ville annonceront l'ouverture de la visite pastorale.

* * *

On annonce la conversion de Miss Charlotte O'Brien, la fille du chef fameux de la *Jeune Irlande* et celle de la fille du docteur Temple, l'évêque de Londres, que ses procès avec les orthodoxes à propos du retable de Londres ont rendu célèbre.

* * *

Le 16 avril dernier mourait, à St-François de Madawaska, l'abbé François-Xavier Babinault, le premier Acadien du Nouveau Brunswick qui soit devenu prêtre. Né à Saint-Louis, comté de Kent, le 21 mars 1826, il fit ses études au collège de Ste-Anne de la Pocatière, et reçut le sacerdoce des mains de Mgr Baillargeon, à la basilique de Québec, le 8 décembre 1851.

* * *

Il y a à Londres un certain docteur Barnabo. Organisateur d'une œuvre pour le sauvetage des enfants pauvres, il semble avoir pour spécialité de découvrir les petits catholiques pour les gagner au protestantisme.

Les catholiques anglais se sont organisés aussi pour lutter contre le révérend Barnabo, et fournir aux malheureux parents les moyens de réclamer leurs enfants par la voie des tribunaux, et déjà, Barnabo compte plusieurs mésaventures judiciaires, et les juges n'ont pas manqué de lui reprocher sa mauvaise foi et ses agissements arbitraires.

* * *

— Dans une lettre adressée à une importante maison commerciale de Québec, Mgr Bossé attire de nouveau l'attention sur la condition misérable de la population de la côte du Labrador. Elle dit que 146 personnes ont récolté cette année, 2,029 barils de patates et 289 barils de navets. Encore ce résultat n'a été obtenu qu'avec beaucoup de difficultés, faute d'instruments de culture et à cause des vers et des sauterelles. Il exprime l'espoir que le gouvernement enverra sur la côte un médecin résident dont le besoin se fait sentir tant pour la population que pour le marin.

* * *

La consécration de Mgr Blais aura lieu demain 18 mai. Le prélat consécrateur sera Son Eminence le cardinal Taschereau, assisté de NN SS les évêques de Cythère et de Chicoutimi ; et le sermon de circonstance sera prononcé par S. Grandeur Mgr de Rimouski. Les évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa seront présents à cette imposante cérémonie.

Le dîner officiel est offert par le séminaire de Québec, qui est

heureux de pouvoir donner cette marque de sympathie et de gratitude à l'un de ses anciens membres auxiliaires.

Les armes du nouveau dignitaire sont : Ecu français d'azur à la croix de saint André, surmonté de la croix épiscopale avec la devise : *Ponit animam pro ovibus.*

Dans le ciel où elle règne la Très Sainte Vierge écoute et reçoit nos vœux, elle condescend à nos misères, elle compatit à nos douleurs, elle bénit nos espérances ; et rappelant à Jésus que, par l'adoption divine, nous sommes devenus ses frères, elle invoque à notre égard le titre et les droits de mère. Ne la prions pas seulement pour nous-mêmes, en ce mois qui lui est consacré, mais aussi pour la Sainte Eglise. Demandons qu'elle lui vienne en aide dans ses épreuves si grandes, dans ses combats si terribles et qu'elle lui assure la victoire.

NOUS RECOMMANDONS A VOS PRIERES



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Mère Marie Laya, du Sacré-Cœur, Montréal.

Sr Marie du Calvaire (Marg. Kavanagh) Prov. Montréal.

Dame Lucie Lauriault, épouse d'Eugène Malo, Montréal.

Dame veuve Benjamin Parent, Hull.

Aristide Charpentier, Montréal.

Basile Lecompte, “

David Girard, “

Dame Augustine Garceau, Sorel

P. M Prault, Chute aux Iroquois.

DE PROFUNDIS.

B. E. McGALE

PHARMACIE

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 " à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CHAPLEAU FRERES

IMPRIMEURS

Livres et Pamphlets. Factums, Circulaires. Entetes de Compte. Etc.

Specialités:—POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

193 RUE ST. URBAIN.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang).

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2^e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

VICTOR THIÉRIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

FERRONNERIE A BON MARCHÉ

Avant son déménagement au No 6 Rue St-Laurent,
au mois d'AVRIL PROCHAIN

10 a 25 pour cent D'ESCOMPTE

Chez L. J. A. SURVEYER 1588 Notre-Dame.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

J. H. WALKER

DESSINATEUR et GRAVEUR SUR BOIS

ETABLI EN 1850

132 RUE ST-JACQUES Montréal.

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN à la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,
POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières,
Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquottier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCROT)

IMPORTATEURS DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIERS DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTERIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-quatrième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 21 Mai 1890, a 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1	Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
30	Ameublements.....	200.00	6,000.05
60	do	100.00	6,050.00
200	Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000	Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000	Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

A. PRUD'HOMME & FRERES

Importateurs de Ferronneries, Peintures, Vitres, Huiles, Vernis. Fil Barbelé
une spécialité. En Gros et en Détail,

1940, RUE NOTRE-DAME, 1940

Enseigne du Godendard Doré,

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

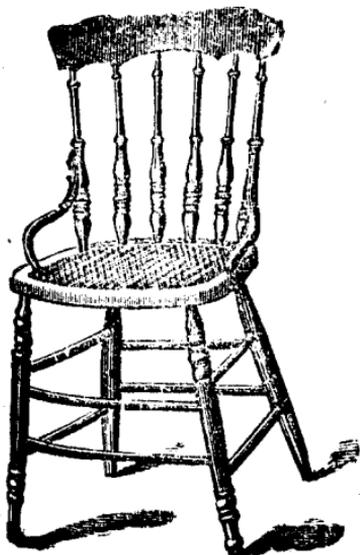
Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCs D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B.
 107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825.
 DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances substantives, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$27,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

C. S. GAGNIER PEINTRE DÉCORATEUR
 TAPISSIER
 No 21 RUE VITRE No 21
 MONTREAL.
 ÉTABLIE EN 1850.

A. HURTEAU & FRÈRE,
 MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
 92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
 TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1494.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER,
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
 No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
 En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.
 390, Rue St-Jacques, 390.